

Des jeunes en formation condamné-es pour désertion

En Guadeloupe, l'armée française a condamné une trentaine de jeunes parce qu'elles/ils avaient interrompu une formation. C'est possible lorsque celle-ci s'appelle Service militaire adapté (SMA)...

Un dispositif au service des patrons

Comme le dit un texte officiel « *le SMA assure la délicate adéquation entre l'accomplissement personnel des jeunes volontaires et les besoins des entreprises d'outre-mer et de l'hexagone.* »

Une réponse coloniale aux révoltes populaires

Le SMA a été mis en place en Guadeloupe, Martinique et Guyane en 1961 ; puis, à La Réunion en 1965, en Kanaky en 1986, à Mayotte en 1988, en Polynésie « française » en 1989. Une chronologie qui montre à quel point, loin de vouloir répondre à un besoin des jeunes, ce dispositif est une des réponses coloniales aux révoltes populaires, dans ces pays où le taux de chômage est exorbitant.

SMA, SNU, l'armée toujours présente !

En France, le Service militaire a été suspendu en 1997 (avec un Service militaire volontaire réinventé en 2015). Certes, l'actuel gouvernement – rejoignant en cela des forces dites « progressistes » - entend imposer le Service national universel. Le SNU, dont le Collectif national Non au SNU¹ rappelle que c'est :

- Une opération de soumission de la jeunesse
- La remise en cause des droits des travailleurs et travailleuses
- Des dépenses considérables
- Le renforcement de la militarisation

« L'accomplissement personnel des jeunes » passe par la prison ?

Régulièrement, des jeunes s'aperçoivent que leur « accomplissement personnel » n'est le souci ni de l'armée, ni de l'Etat qui a mis en place ce dispositif au service du patronat. Une partie cesse alors cette « formation » qui n'en n'est pas une et tente de se réorienter. Quoi de plus normal, même si cela est bien difficile compte tenu du contexte social, du chômage, de l'absence de moyens pour l'éducation et la formation professionnelle pour adultes, etc.

Mais on ne quitte pas l'armée comme ça ! Ces jeunes doivent rendre des comptes au Tribunal militaire, qui peut les condamner jusqu'à trois ans de prison ferme ! Une trentaine de jeunes de Guadeloupe ont ainsi comparu à Pointe-à-Pitre il y a quelques semaines. Ils et elles avaient mis un terme à cette « formation » pour des motifs divers : travail trouvé ailleurs, nécessité de garder ses enfants incompatible avec l'internat, dépression et même une tentative de suicide liées à « l'accomplissement personnel » vu par l'armée ! Des condamnations avec sursis ont été prononcées. C'est inadmissible. Nous demandons l'annulation de ces condamnations.

¹ **Campagne unitaire contre le SNU** : Union pacifiste, Union syndicale Solidaires, ASSO-Solidaires, Solidaires Lycéen-nes région parisienne, Fédération Solidaires Étudiant-e-s, Fédération SUD éducation, SUNDEP Solidaires Sud Enseignement privé, Solidaires Jeunesse et Sports, Fédération SUD Collectivités territoriales, Fédération Éducation de la Confédération Nationale du Travail, CNT Santé, Éducation, Social et Territoriale de Lorraine, Fédération éducation/recherche de la CNT-SO, Émancipation tendance intersyndicale, Les Jeunesses Syndicalistes, Mouvement National Lycéen, Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne, Fédération nationale de la Libre Pensée, Droits Devant !!, Ni guerres ni état de guerre, Causes communes, Anciens Appelés en Algérie et leurs Ami(e)s Contre la Guerre, Réseau des Centres de Recherche, d'Étude et de Formation à l'Animation et au Développement, Mouvement de la paix, ATTAC-France, Stop Fuelling War, Abolition des Armes Nucléaires – Maison de Vigilance, Mouvement de l'Objection de Conscience (MOC – Nancy), Parti Communiste des Ouvriers de France, Europe Écologie – Les Verts, Fédération Anarchiste, Union Communiste Libertaire, L'insurgé, Les Jeunes écologistes, Union des Jeunes Révolutionnaires, Union Prolétarienne ML, Unité Communiste de Lyon, Groupe libertaire Jules Durand, Mouvement Résilience, Radio-Libertaire, Revue Silence, Arc en ciel théâtre réseau coopératif. *Collectifs locaux unitaires Non au SNU Nantes, Lyon, Bordeaux, Angoulême, Nancy, Chambéry...*